

CODE DE CONDUITE FOURNISSEUR SABIC

Chez SABIC nous nous engageons à respecter les normes le plus élevées d'éthique, d'intégrité et de conformité chaque jour, dans chaque transaction, et partout où nous faisons des affaires. Notre Code d'éthique constitue la base unifiée pour notre comportement éthique et affirme notre engagement à défendre nos valeurs fondamentales. Nous cherchons à travailler avec des fournisseurs qui opèrent sur des principes similaires, contribuent au développement durable et qui sont économiquement, écologiquement et socialement responsable. Le non-respect du présent Code de conduite SABIC pour fournisseur (le «Code») peut entraîner la non-considération pour des affaires futures ou la cessation d'une relation commerciale existante.

SABIC attend de ses fournisseurs qu'ils adoptent les principes énoncés dans le présent Code, en particulier:

CONFORMITÉ

- Se conformer à toutes les lois et règlements applicables et agir de façon éthique dans tous les aspects d'activité commerciale.

ENVIRONNEMENT, SANTÉ, SURETÉ ET SÉCURITÉ

- Entreprendre des actions en conformité avec toutes les lois applicables, y compris les réglementations se rapportant à l'environnement, la santé, la sûreté et la sécurité.
- Se conformer à toutes les exigences environnementales, de santé, de sécurité et de sûreté applicables telles que communiquées par SABIC.
- Assurer le transport et la manipulation sûre et sécurisé de tous les matériaux.
- Créer et maintenir un environnement de travail sûr et sécurisé.
- Avoir des systèmes en place pour assurer une gestion adéquate et sûre des déchets, d'émissions atmosphériques et des rejets d'eaux usées.
- Pratiquer des principes solides de gestion et de durabilité des produits dans les opérations et dans la conception et la fabrication de produits.
- S'engagez à améliorer les performances environnementales, de santé, de sûreté et de sécurité lorsque des nouveaux risques, exigences ou opportunités sont identifiés.

EXIGENCES ÉTHIQUES

Éviter les conflits d'intérêts :

- Éviter toute interaction avec un employé SABIC qui peut être en conflit ou semble être en conflit avec vos relations et intérêts personnels ou commerciaux.

Anticorruption:

- Concurrencer équitablement pour les affaires de SABIC, sans payer des pots-de-vin, des commissions illicites ou donner quelque chose de valeur pour obtenir un avantage injuste.
- Ne pas donner de cadeaux aux employés de SABIC, et n'offrir aucune hospitalité aux employés SABIC à moins que ce soit de valeur symbolique.

Concurrence loyale :

- Se conformer à toutes les lois applicables en matière de concurrence loyale et antitrust.

Registres comptables et documents commerciaux précis :

- Créer, conserver et sur demande, fournir à SABIC, des registres précis à toutes les questions liées à la fourniture de biens et services à SABIC.

Protection d'information :

- Protéger les informations confidentielles de SABIC et agir afin d'empêcher leurs détournement, vol, fraude, ou divulgation inappropriée.

Contrôle commerciaux

- Se conformer à tous les règlements de contrôle du commerce et informer sans délai SABIC si des produits ou des technologies que vous fournissez sont soumis à des contrôles ou restrictions d'exportations.

EMPLOIE ÉQUITABLE

- Se conformer aux lois qui se rapportent à la liberté d'association, la vie privée, la reconnaissance du droit à la négociation collective, l'interdiction du travail forcé, obligatoire et de l'enfant, et la non-discrimination.
- Fournir un environnement de travail exempt de harcèlement.
- Se conformer à toutes les lois applicables sur les conditions de travail, les salaires, les avantages sociaux, les heures de travail et les heures supplémentaires.

MONITORING

SABIC, ou un tiers désigné, a le droit d'évaluer et de surveiller le respect du Code, y compris le droit d'effectuer des inspections périodiques sur place et des audits afin de vérifier la conformité de votre entreprise au Code.